

**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Mont-Tremblant**

9 février 2022

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue en visioconférence le **9 février 2022 à 8 h 28**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

À distance : M. Luc Brisebois, maire
M. Tyler Cook, conseiller du district 1
Mme Billie-Jeanne Graton, conseillère du district 2
Mme Dominique Laverdure, conseillère du district 3
M. Joël Charbonneau, conseiller du district 4
Mme Catherine Drouin, conseillère du district 5
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
Mme Guylaine Lyras, conseillère du district 7
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8

Étaient également présents et à distance : la greffière, la directrice générale et le directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
5. Dépôt d'une demande de financement au Fonds régions et ruralité de la MRC des Laurentides pour le projet La Sentinelle
6. Programme de techniques de physiothérapie - appui au Centre collégial de Mont-Tremblant
7. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
8. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence de la directrice générale, de la greffière et du directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics; il est 8 h 28.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire du conseil a été signifié à tous les membres du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

Initiales	
Maire	Grefe

**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Mont-Tremblant**

9 février 2022

CM22 02 043 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question n'est posée.

CM22 02 044 5. Dépôt d'une demande de financement au Fonds régions et ruralité de la MRC des Laurentides pour le projet La Sentinelle

CONSIDÉRANT que la Ville aspire à rendre les arts et la culture accessibles sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Ville entend animer l'Espace public par la diffusion d'œuvres innovantes en présentant le projet d'installation artistique La Sentinelle en collaboration avec l'orchestre symphonique de Montréal permettant ainsi aux citoyens et visiteurs de profiter de projets culturels sur notre territoire;

CONSIDÉRANT que le projet d'installation artistique La Sentinelle, du studio La boîte interactive, correspond aux priorités d'intervention et aux principes directeurs de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides et que la Ville est admissible à formuler une demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité de la MRC des Laurentides pour ce projet;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

D'autoriser la directrice ou la coordonnatrice du Service de la culture et des loisirs à déposer et signer tout document inhérent à la demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité de la MRC des Laurentides dans la cadre de ce projet;

QUE la Ville alloue un montant maximal de 50 000 \$, taxes en sus (payable par l'excédent de fonctionnement non affecté - poste budgétaire 02-702-90-499), auquel s'ajouterait une aide financière de la MRC des Laurentides (Fonds régions et ruralité, FRR) (poste budgétaire 01-381-79-000) dans l'éventualité où la demande d'aide financière au FRR serait retenue, le tout suivant la conclusion d'un contrat avec La boîte interactive, gestionnaire du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CM22 02 045 6. Programme de techniques de physiothérapie - appui au Centre collégial de Mont-Tremblant

CONSIDÉRANT que le Cégep de St-Jérôme et le Centre collégial de Mont-Tremblant désirent implanter un programme novateur de techniques de physiothérapie par une clinique-école misant entre autres sur l'échange de bonnes pratiques entre la pédagogie et le marché du travail, et ce, en collaboration avec les diverses cliniques de physiothérapie implantées dans la région;

CONSIDÉRANT que ce programme est développé afin de mettre l'accent sur l'autonomie et le jugement clinique des étudiantes et étudiants afin qu'ils deviennent des technologues capables de soutenir les personnes dans le

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil municipal
de la Ville de Mont-Tremblant**

9 février 2022

maintien ou le rétablissement de leurs capacités physiques et fonctionnelles que ce soit en cliniques privées, en établissements de santé ou à domicile;

CONSIDÉRANT que cette initiative permettrait aux étudiantes et étudiants de notre région de poursuivre leurs études dans les Laurentides et à terme, d'y occuper un emploi, répondant ainsi aux besoins actuels découlant de la croissance démographique dans les Laurentides et de pénurie de main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT que la Ville désire tendre vers une de ses valeurs qui lui tient à cœur soit d'accroître son offre de services en santé à sa population;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'appuyer le Cégep de St-Jérôme et le Centre collégial de Mont-Tremblant dans leur démarche d'implantation du programme novateur de techniques de physiothérapie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CM22 02 046

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que la séance soit levée. Il est 8 h 33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois, maire
Président de la séance

Claudine Fréchette
Greffière

Initiales	
Maire	Grefe